

• **Le Poste de Chef de la Division de la Réglementation et de la Qualité au niveau de la Direction de la Réglementation, du Développement et de la Qualité**

PRINCIPALES ACTIVITES	COMPETENCES	APTITUDES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Piloter les études sectorielles et d'opportunité ; ▪ Encadrer l'élaboration et la révision des textes régissant les établissements et activités touristiques ; ▪ Piloter les programmes d'appui et plans d'actions à mettre en place pour le développement d'un tourisme durable, responsable et de qualité ; ▪ Piloter les dispositifs mis en place pour le développement de la qualité au sein des établissements et entreprises touristiques ; ▪ Assurer la coordination entre les activités de la division ; ▪ Signer les documents portant sur son domaine d'activité conformément aux délégations dont il est investi ; ▪ Concevoir et mettre en œuvre les outils et les indicateurs pour l'encadrement, le suivi et l'évaluation des activités ; ▪ Réaliser les rapports et bilans d'activités ; ▪ Veiller au respect des règles de gestion et procédures internes ; ▪ Participer à la définition du budget de la Direction ; ▪ Participer à l'évaluation des collaborateurs ; ▪ Promouvoir un management participatif et une culture de résultat. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des enjeux du secteur du tourisme ; ▪ Connaissance des certifications, des normes et des procédures qualité ; ▪ Réglementation de l'activité touristique ; ▪ Procédures liées à la coopération ; ▪ Procédures et processus de gestion ▪ Démarche qualité ; ▪ Elaboration de référentiels qualité ; ▪ Procédures d'exécution des marchés publics ; ▪ Programmation budgétaire ; ▪ Elaboration tableaux de bord & indicateurs ; ▪ Gestion de projet ; ▪ Techniques de planification et de programmation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion d'équipe ; ▪ Capacité d'encadrement/Leadership ; ▪ Ouverture d'esprit et adaptation à l'environnement ; ▪ Capacité d'analyse et de synthèse ; ▪ Techniques de négociation ; ▪ Esprit d'initiative ; ▪ Aisance de la communication ; ▪ Sens de la responsabilité ; ▪ Sens de l'organisation ; ▪ Sens du relationnel ; ▪ Sens du dialogue ; ▪ Sens de l'écoute.